



**Vœu du Conseil de quartier Belleville au Conseil du 20^e arrondissement
relatif à la Maison de l'Air du jardin de Belleville**

Vœu sur la Maison de l'Air

Considérant le slogan de la campagne de la Maire de Paris en 2014 : « Paris qui ose » ;

Considérant les objectifs climatiques de la ville, renouvelés lors de la conférence de Paris fin 2015 ;

Considérant le rôle initial dévolu à la Maison de l'air dans le parc de Belleville en lien avec son espace vert, la nature et les énergies renouvelables, ainsi que son rôle éducatif ;

Considérant « l'appel à idées Pavillons » clôturé fin 2015, dans lequel la ville de Paris a proposé la Maison de l'air aux acteurs économiques ;

Considérant le bilan de « l'appel à idées », indiquant un calendrier de lancement de l'appel à projet pour la Maison de l'Air ;

Considérant la demande de la Maire de Paris à ses adjoints en charge respectivement des espaces verts et de la politique culturelle, de diversifier et valoriser la programmation culturelle dans les espaces verts ;

Considérant la charte parisienne de la participation, élaborée en septembre 2014, qui précise la complémentarité entre la démocratie représentative et la démocratie participative ;

Considérant la volonté, exprimée dans la charte, que le conseil de quartier encourage la participation démocratique de tous les habitants, et qu'il incite à la citoyenneté active, directe, en lien avec la vie quotidienne ;

Considérant les projets déposés par des habitants pour la Maison de l'Air au budget participatif 2017 ;

Considérant le projet de « Maison de la Démocratie Locale », déposé par les 7 conseils de quartier du 20^e dans le cadre du budget participatif 2017 ;

Le Conseil de quartier de Belleville soumet au conseil du 20^e arrondissement de Paris un vœu reposant sur les points suivants :

- ▶ **Que l'appel à projet pour la Maison de l'Air soit reporté ; afin de consulter les propositions d'associations ou d'habitants, davantage en lien avec le quartier ;**
- ▶ **Que soient privilégiées pour la Maison de l'Air des propositions d'intérêt général ;**
- ▶ **Que soit étudié un projet de « Maison pour tous », favorisant la diversité des usages et en lien avec « l'écologie du lieu », d'un point de vue environnemental, mais aussi social et culturel.**